



Compte-rendu du Comité technique
ministériel (CTM)
du 26 septembre 2013

SNE - SNUITAM



FSU - MEDDE / METL

Ce CTM comportait trois points : présentation du PLF 2014 du MEDDE et du METL en présence annoncée des ministres, et deux projets de décrets concernant le rattachement aux DIR des éléments des CRICR provenant des CETE et le transfert du fleuve Var au département des Alpes Maritimes.

Elus CGT (titulaires ou suppléants) : Nicolas Baille, Charles Breuil, Francis Combrouze, Willy Garing, Didier Horeau, Didier Lassauzay, Jean Marie Rech. Elus FSU (titulaire ou suppléant) : Simon Lery, Hervé Vullion. Experts CGT, FSU : Christian Mathis, Jean Luc Ciulkiewitz.

Les choix et contraintes d'agendas des deux ministres Cécile Duflot et Philippe Martin ont empêché toute vraie discussion entre ministres et représentants élus des personnels.

1- Budget 2014

Le ministre chargé de l'écologie a ouvert le CTM par la présentation du budget du MEDDE (« effectifs et moyens de fonctionnement réclament des efforts... mais nos moyens budgétaires et extrabudgétaires permettent de remplir nos missions... »). Il demande que l'agenda social ministériel soit évalué et amendé dans le dialogue d'ici la fin d'année. Il a entendu les interventions des représentants des personnels, **mais s'est excusé de ne pouvoir rester pour y répondre**. Il a assuré recevoir chaque organisation syndicale dans les jours qui viennent et bien comprendre le besoin de « reconnaissance et défense des agents ».

Déclaration liminaire CGT et FSU (Nicolas Baille et Simon Léry) Voir en annexe

L'arrivée au CTM de la ministre chargée du logement a permis le « relais » de son collègue contraint de partir... Après sa présentation du budget du METL (bis... « les moyens budgétaires et extrabudgétaires permettent de mieux faire pour la construction de tous types de logement et la rénovation thermique... »), elle a rappelé toute la confiance qu'elle accordait aux personnels de la MILOS (citant ses propos, au Parlement comme au congrès de l'USH de Lille, en réaction à ceux du président de l'Union Sociale de l'Habitat). Sur les missions ADS, elle assume la fin de l'instruction des autorisations de construire pour le compte des petites communes. **Et la ministre a quitté à son tour le CTM en s'excusant de ne pouvoir rester pour répondre à nos interventions...**

Le secrétaire général du ministère se charge de la présidence de séance et présente le document « PLF 2014 Emplois- Rémunérations- Fonctionnement » (*Voir en annexe ce document*). Il en ressort les données principales suivantes (effectifs en ETPT en comparant 2014/2013 à structure constante). **Réduction d'emplois dans les 2 ministères...Cela se concrétise par 1219 suppressions d'effectifs sur budgets ministériels (- 697 METL et - 522 MEDDE), 390 suppressions dans les établissements publics et 100 suppressions à la DGAC (Budget annexe contrôle et exploitation aérien).**

METL : plafond d'emplois de 13 477 (- 717 dont 38 transferts d'emplois) ; Etablissements publics : 275 (Logement) et 202 (Ville et Grand Paris)

MEDDE : plafond d'emplois de 34 641 (- 3557 dont 3010 transferts d'emplois liés à la création du CEREMA) ; Etablissements publics : total des plafonds d'emplois 25 669, avec les suppressions suivantes : VNF - 115, Météo France – 89, IGN – 42, ONCFS – 44, Agences de l'eau – 45, IFSTTAR – 30, ONEMA – 14. Stabilité pour les effectifs de l'Autorité de Sécurité Nucléaire (363).

DGAC (BACEA) : plafond d'emplois de 10 925 (- 100), plafond de l'ENAC 845.

La ligne « mesures catégorielles » 2014 se limite à 15 M€ en baisse elle aussi (indication des priorités gouvernementales pour la catégorie C et après concertation avec les représentants des personnels), à 6 M€ pour l'accompagnement des agents exposés à des restructurations de services et à la provision de 4,4 M€ pour le différentiel de cotisations pensions Etat / Fonction publique territoriale pour les personnels des DDTM détachés en collectivités locales sur les missions ADS ou ATESAT.

Sur le budget d'Action Sociale, Christian Mathis intervient au nom des élus CGT-FSU au CCAS en partant des besoins et de la situation des personnels, auxquels le niveau atteint par les budgets ne permet plus de répondre de manière correcte (déclaration en annexe).

En réponse aux interventions sur les crédits d'intervention, le DGITM assure que, comme pour le ferroviaire avec priorité à la régénération du réseau via la dotation à RFF, les crédits Etat d'entretien et de modernisation du réseau routier existant ne subissent aucune baisse comme c'est aussi le cas pour la ligne de l'AFITF. L'augmentation des redevances domaniales sur les sociétés d'autoroutes interviendra. La contrepartie de l'allongement de la durée des concessions serait un plan de relance d'investissements... Le DGALN précise que le prélèvement de 210 M€ par le budget général de l'Etat sur les ressources des 6 agences de l'eau au titre 2014 sera payée en 2015 par 3 agences. Il assure que les crédits de tous les autres établissements publics Eau et Biodiversité sont préservés (montants 2013 reconduits en 2014).

Les réponses du Secrétaire Général sur différents points

- **L'extension du dispositif amiante** à tous les personnels qui ont pu être exposés, fera bien l'objet d'un amendement gouvernemental en séance dans la loi de finances 2014 pour permettre la sortie d'un décret ;

- **Action sociale** : les crédits sont en baisse (-7,4%), mais le budget par agent est préservé en raison des transferts d'effectifs vers l'EPA CEREMA ; en direction des retraités, il faut améliorer les contacts ; le DRH rencontrera le SGG sur les moyens des CLAS en DDTM ; à l'ENIM, le directeur doit réunir un groupe de travail sur action sociale ;
- **ADS et ATESAT** : suites aux instructions données le 11 juillet aux DDTM sur les lignes directrices de la réforme et le cadre à donner aux agents, un groupe de suivi est décidé avec les OS, le SG et la DHUP sur le dispositif concret. Pour le secrétaire général, il ne s'agit pas seulement d'accompagnement mais d'évolutions de ces missions. Pour les agents des DDTM qui seraient détachés dans les collectivités locales pour poursuivre leurs missions ADS ou ATESAT, le différentiel de cotisations pensions sera compensé par l'Etat pendant 2 ans, une provision de 4,4 M€ figurant parmi les mesures catégorielles ; La réforme des fonctions ADS est dans la loi ALUR et celle de l'ATESAT sera dans le projet de loi de Finances 2014.
- **CEREMA** : les crédits 2014 au titre de la subvention Etat pour charges de service public, comporte bien les locations des immeubles des CETE et 3 STC transférés, ainsi que des crédits pour 1 M€/an pour les interventions sur les immeubles en propriété ;
- **Catégorie C Exploitation** : le groupe de travail reprendra en octobre ou novembre, ses travaux ont été suspendus en raison de la discussion menée par la Fonction publique sur la revalorisation des rémunérations des agents de catégorie C ;
- **ENTE** : il n'y a pas de projet particulier sur les deux implantations de l'ENTE d'Aix et de Valenciennes, mais les personnels formés ont diminué de 50 % en 2 ans, cela conduit forcément à réfléchir à une évolution...
- **Pénibilité** : le groupe de travail lié au CHSCTM se réunira le 7 novembre.

2– Projet de décret rattachant aux DIR les divisions transports des CRICR des CETE

Lors des discussions sur la création du CEREMA, nous avons soulevé la nécessité de l'avenir des activités menées par les agents des CETE au service des Centres régionaux d'information et de coordination routières (CRICR), aux côtés des effectifs de police et de gendarmerie. Le projet de décret prévoit le rattachement des divisions transport des CRICR et l'affectation des agents aux DIR dont le siège correspondant aux zones de défense. 38 agents seront ainsi affectés en janvier 2014 aux 6 DIR (le rattachement de la division transports du CRICR Ile-de-France à la DIRIF étant intervenu il y a longtemps). Ce rattachement nous semble logique, dès lors que les missions de centralisation des données de trafic, de traitement de l'information et de diffusion auprès des medias et des usagers continuent bien d'être réalisées pour l'ensemble des trafics et voiries. Cependant, nous nous inquiétons de ce que signifie dans la fiche d'impact du décret, la référence à un rattachement « sans préjudice d'une optimisation future du dispositif CNIR/CRICR ».

Le SG répond que le ministère de l'intérieur réfléchit à une optimisation des effectifs police et gendarmerie affectés aux CNIR/CRICR et donc à une évolution possible auprès des états majors des préfets des zones de défense. Le MEDDE sera dans la boucle de ces discussions. En tout état de cause, le SG reconnaît qu'il est indispensable de décider un rattachement sans délai.

Vote sur le texte présenté :

|| Abstention : CGT, FSU, FO CFDT, UNSA

3– *Projet de décret relatif au transfert de parties de services de l'Etat en lien avec le transfert de propriété du fleuve Var au conseil général des Alpes Maritimes*

En application de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 de décentralisation, le département des Alpes Maritimes et le préfet ont signé par convention du 15 mars 2013 le transfert de propriété et de compétence du domaine public du Var (sur 21 km du confluent de la Vésubie à l'embouchure en mer). La fiche d'impact relève que si 1,5 ETP catégorie B est compensé, cela n'a pas d'incidence sur les personnels de la DDTM (poste et demi vacant (concours fonction publique territoriale et départ en retraite)...

Nous relevons les enjeux élevés et contradictoires de cette partie du Var : aménagement urbain, inondations, continuité écologique... Or, en l'espèce pas d'effectifs et de moyens pourvus à la DDTM 06... Cette situation devient générale sur le domaine public fluvial (DPF) non navigable. Pour tout le territoire, les crédits d'entretien et les effectifs des DDTM sont dérisoires (moins de 4 M€ pour plus de 7 000 kms). En réponse, la DGALN reconnaît la baisse continue des crédits d'entretien du DPF non navigué, le bilan des transferts aux collectivités s'établissant depuis 2004 à environ 300 kms transférés sur le total de 7200.

Vote sur le texte présenté :

|| Contre :..... CGT, FSU, FO
|| Abstention :..... CFDT, UNSA